



LE FLASH SULNIACOIS

Mai 2021 - N° 485 www.sulniac.fr infos@mairie-sulniac.fr



COVID-19 : RESTONS PRUDENTS !

Les médias informent régulièrement de l'évolution de la crise sanitaire qui se prolonge... Il est de la responsabilité de chacun de rester vigilant pour se protéger et protéger les autres, en toutes circonstances, y compris et surtout dans les lieux familiers ou propices à la convivialité : il faut continuer à appliquer les gestes barrières et à porter le masque.

L'ouverture progressive de la vaccination aux différents publics avance, mais la fourniture encore limitée de vaccins reste un frein.

Comment prendre rendez-vous ? Pour les + de 74 ans : un numéro est dédié **0 800 730 956** pour accompagner à la prise de rendez-vous. **Pour les autres classes d'âge :** contactez le centre de vaccination de votre choix :

♦ **par téléphone**, au numéro vert national **0 800 009 110** ou le **02 97 01 99 56**

♦ **par internet** sur : www.doctolib.fr/hopital-public/vannes/centre-de-vaccination-covid-chba ou Keldoc ou sante.fr

En cas de difficultés, le CCAS reste à votre écoute au 02 97 53 23 02 ou aline.saget@mairie-sulniac.fr

Emmanuel Macron présentera dans la presse ce vendredi 30 avril les premiers éléments de la stratégie de sortie de crise, pour contenir cette troisième vague de l'épidémie de Covid-19.

Pour éviter de nouvelles contraintes, restons prudents.

Le Maire, Marylène CONAN

LES ASSOCIATIONS VOUS PROPOSENT :

Couscous royal

Les Montagnards Football
Samedi 29 mai

Réservation avant le 23 mai dernier délai
auprès de

Hubert LE MAILLOUX 06 84 16 41 81
ou Marie-France LINO 06 48 85 23 80

Couscous royal et tartelette :
11 € la part
Vente de boissons sur place

Commande à retirer le samedi 29 mai
de 16h00 à 18h00

Au Stade municipal du Guernehué
en respectant le protocole sanitaire

Vente de saucissons et terrines

Amicale de l'école Jules Verne
Samedi 29 mai

Commande jusqu'au lundi 17 mai
Bon de commande disponible dans le
flash ou à télécharger sur la page
Facebook [amicalejulesvernesulniac](https://www.facebook.com/amicalejulesvernesulniac)

A retourner accompagné du règlement à
Amicale Jules Verne, rue des écoles
56250 SULNIAC
Renseignements :
amicale.ecole.jules.verne@gmail.com

Divers choix de saucissons (3.5 € l'unité,
10 € les 3) et terrines

Commande à retirer le samedi 29 mai
de 11h00 à 14h00
à la Maison des associations
en respectant le protocole sanitaire

SULNIAC à l'heure

**d'ALTENBRUCH : une exposition,
un concours et un repas allemand pour
les écoliers !**

Le voyage vers notre commune jumelle
étant impossible, le Comité de jumelage
vous invite à découvrir ALTENBRUCH
au fil de vos courses, rendez-vous et
promenades dans le bourg, en suivant
l'exposition éphémère.

Vous y trouverez des indices pour
participer au concours (**questionnaire
joint à ce Flash**). Les meilleurs résultats
seront récompensés (tirage au sort en cas
d'ex-aequo). Dépôt des bulletins **avant le
14 mai** dans la boîte aux lettres du comité
Sulniac-Altenbruch, devant la Mairie.



**Mardi 11 mai,
le restaurant
scolaire servira
un repas
typique
allemand.**

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS !

OPTIQUE SULNIAC



Ouverture depuis le **26 avril**, Guillaume MARTIN
vous accueille au 14 C rue des Montagnards,
tél : 02 97 47 55 55 ou Facebook et Instagram [Optique_Sulniac](https://www.instagram.com/Optique_Sulniac)

BRIN DE NATURE - FLEURISTE



Samedi 1er mai, vente de muguet : Emilie s'installera
devant le magasin à la place de l'ancienne pharmacie
(pas de paiement par carte bancaire). Au cours du
mois de mai, Emilie s'y installera définitivement.

BAR-TABAC-PRESSE-JEUX « LE SULNIAC »

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Jean-Patrice et Josselin sont heureux de vous accueillir à la
réouverture le 30 avril.

Fabrice et Adeline remercient sincèrement leur clientèle pour
ces 14 ans de fidélité.



SULNIAC STATION VERTE

Concours PHOTO

La commune vue par ses habitants :
« mon image préférée de Sulniac »

Selon l'adage «... En mai, fais ce qu'il te plaît» chacun, petit ou
grand, peut participer en partageant son image préférée de
Sulniac (paysage, patrimoine, faune, flore ou coin insolite ...) !
Pour mettre en valeur notre Station verte, une exposition aura
lieu pendant l'été et les meilleurs clichés seront récompensés !

Modalités simples :

☞ Prendre une photo en format numérique, en résolution
maximale, à Sulniac du 1er au 31 mai ;

☞ Lui donner un titre ou une légende ;

☞ La faire parvenir **avant le 5 juin** par courriel (format jpg) à la
médiathèque mediatheque@mairie-sulniac.fr (indiquer sur le
courriel votre nom et prénom ainsi que l'endroit où a été prise
la photo (2 photos possibles par personne).

VIE SPORTIVE

LES MONTAGNARDS FOOTBALL

♦Çà y est, le verdict est tombé, **la saison 2020-2021** est terminée. La Covid a eu raison de la compétition avec seulement 3 matchs de championnat disputés.

A présent le club doit préparer la prochaine saison. L'effectif ne devrait pas trop bouger même s'il y a des départs car nous avons d'ores et déjà quelques recrues. C'est dans l'encadrement que les mouvements devraient être plus importants. Samuel LE COURTOIS, joueur de l'équipe A deviendra le nouvel entraîneur. Plusieurs membres du bureau vont quitter leur fonction dont à priori les 2 co-présidents. Aussi le club recherche activement des personnes pour intégrer ce bureau et prendre des responsabilités. Le club a également besoin d'arbitres bénévoles et officiels. Pour ces derniers, le club prendra en charge les frais de formation.

♦Les Montagnards organisent un **couscous le 29 mai** (voir flyer joint).

Contacts : François LINO : 06 19 72 86 66

Hubert LE MAILLOUX : 06 84 16 41 81

VIE ASSOCIATIVE

CONTEXTE SANITAIRE OBLIGE :

Le COMITE DES FETES annule le Rallye du 1er Mai avec grand regret.

L'Association de sauvegarde de la chapelle Saint Roch vous informe que son traditionnel vide grenier au village du Gorvello n'aura pas lieu le 23 mai, dimanche de la Pentecôte.

VIE SOCIALE

Association de services à domicile ADMR SULNIAC - TREFFLEAN - LA VRAIE-CROIX

De l'Humain dans mon quotidien d'aide à domicile !

L'ADMR recrute pour cet été !

Vous souhaitez compléter votre temps de travail actuel, vous souhaitez apporter un complément de ressources à votre retraite, étudiants, vous recherchez un travail pendant les vacances, vous souhaitez entrer dans le réseau ADMR ou y effectuer des remplacements !

Contactez l'ADMR au 02 97 53 26 45 sulniac@admr56.com ou la Maison de Pays ADMR de Questembert au 02 97 67 93 62.

Nous rappelons que le service d'aide à domicile s'adresse à tous, personnes âgées, personnes fragilisées, petite enfance, familles actives, ponctuellement ou régulièrement, autour des valeurs fortes de l'ADMR : respect de la personne, esprit d'entraide, volonté d'agir au plus près des personnes... L'ADMR a pour objectif de permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles grâce à des services personnalisés, en fonction de leurs attentes et de leurs besoins propres, de la naissance à la fin de vie. Ce bouquet de services, y compris le SERIAN, SERVICE Itinérant d'Aide Nocturne, permet de bénéficier d'avantages fiscaux.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les référents locaux de l'ADMR afin de connaître les différentes possibilités de financement des services à domicile :

Contacts : sulniac@admr56.com

Aline SAGET à la Mairie : 02 97 53 23 02

Valérie LE CHEVALIER secrétaire de l'association :

2 02 97 53 26 45 ou 06 74 92 39 63

PRÉVENTION DE L'ISOLEMENT ET DE LA PRÉCARITÉ

Lundi 10 mai matin, sur rendez-vous.

Eloïse LAYEC, conseillère en économie sociale et familiale tient une **permanence mensuelle**.

Les objectifs sont de **prévenir les risques d'isolement et de précarité**, de **soutenir** les personnes ou familles en difficulté tout en maintenant le lien entre les différents travailleurs sociaux (CCAS, assistante sociale...). Son intervention aide à **retrouver une autonomie, à gérer un budget...**

Pour tout renseignement, contactez le CCAS à la mairie au **02 97 53 23 02** ; accueil@mairie-sulniac.fr ; www.sulniac.fr

CHÈQUES ÉNERGIE 2021

Le chèque énergie est **envoyé au domicile** des bénéficiaires par le ministère de la transition écologique durant la semaine du **19 au 23 avril 2021** pour la Bretagne. Il n'y a aucune démarche à entreprendre pour le recevoir. Il est envoyé automatiquement par courrier à la dernière adresse connue par l'administration fiscale.

Vous pouvez utiliser le chèque énergie dans tous les ÉHPA, ÉHPAD, Résidences autonomie, ESLD ou USLD.

L'attribution d'un chèque énergie repose sur votre revenu fiscal de référence (RFR) et la composition de votre foyer. Son seuil d'éligibilité a été légèrement rehaussé pour l'année 2021. Il sera valable jusqu'au 31 mars 2022.

Vous pouvez vérifier votre éligibilité au chèque énergie grâce au [simulateur](#) proposé par le ministère de la Transition écologique. Pour cela, il faut se munir de son numéro fiscal.

Attention : Aucun démarchage n'est entrepris par l'administration pour vous faire bénéficier du chèque énergie. Refusez toute sollicitation de ce type.

Comment l'utiliser ?

Le chèque énergie n'est pas encaissable auprès de votre banque. Il sert à régler directement auprès des fournisseurs d'énergie différentes dépenses (électricité, gaz naturel ou pétrole liquéfié, fioul domestique, bois, biomasse ou autres combustibles pour l'alimentation du chauffage ou la production d'eau chaude).

Vous pouvez aussi choisir d'attribuer votre chèque énergie automatiquement au même fournisseur pour les années suivantes. Le montant du chèque énergie viendra en déduction de la facture. Il peut également servir à financer des travaux d'efficacité énergétique, sous conditions.

Un site internet (www.chequeenergie.gouv.fr) et un numéro de téléphone gratuit de 8h à 20h (0 805 204 805) sont à disposition des intéressés.

Le CCAS reste à votre écoute si besoin.

CLUB DES AÎNÉS

Au moment où le club écrit ces lignes, il n'y a pas de grandes informations à communiquer. Les rencontres des boules bretonnes se déroulent toujours les mardis et jeudis après-midi au boulodrome du Guernehué. Les petites balades les lundis et jeudis à 14h00 : deux itinéraires sont maintenant proposés pour tenir compte de la forme physique des divers participants. Une sortie en covoiturage à la Réserve naturelle des marais de Séné pourrait se dérouler fin mai. Enfin une sortie en car est programmée le mardi 22 juin à Bénodet. **Contacts** : Irène LINO : 06 66 41 92 89, irenelino@orange.fr, ou Josiane MONTERET : 06 88 90 31 45, josianemonteret@gmail.com et notre blog <https://clubainessulniac.blogspot.com/>.

AMPER : JOB DATING D'ETE Les 10 et 11 mai - 15h-19h, entretiens en physique ou à distance

40 postes d'aides à domicile à pourvoir sur le Morbihan !

Inscription : rh@amper-asso.fr ou 02 97 46 56 11

Association Echange et Partage Deuil

L'association propose une formation « **Accompagner des personnes en deuil** » en octobre 2021, destinée à toute personne sensible à la problématique du deuil, bénévoles associatifs, professionnels de la santé, professionnels en milieu scolaires, services sociaux.... Intervenants et organismes divers œuvrant auprès d'un public qui peut être concerné par ce sujet.

Accompagnement Deuil Jeunesse à destination des jeunes de tous âges. Vous voulez des informations ? Contact au 02.97.67.54.76.

Groupes de soutien Adultes :

Questembert : Salle Alan Meur 5 rue Cadoudal

- **jeudi 6 mai à 18h** > Martine 06.07.45.38.07

Vannes : Maison de la Famille 47 rue Ferdinand Le Dressay

- **vendredi 7 mai à 18h30** Marie au 06 78 69 53 28 - Denis au 06 42 60 58 68

- **vendredi 21 mai à 14h30** > Véronique au 06 63 99 95 08 - Michèle au 06 79 82 10 32

CONTACTS : echangeetpartagedeuil@wanadoo.fr -

www.echangeetpartagedeuil.fr [facebook.com/echangeetpartagedeuil.fr](https://www.facebook.com/echangeetpartagedeuil.fr)

echangeetpartagedeuil.fr

Collecte solidaire de journaux, revues, prospectus

En partenariat avec l'association « Je bouge pour les autres » de Monterblanc et afin d'augmenter les quantités collectées, chacun est invité à déposer ses journaux, revues et prospectus dans le bac installé à la plateforme de déchets verts, face aux services techniques ZA de Kervendras, aux horaires suivants :

Lundi et mercredi de 17h à 18h et samedi de 15h à 17h.

La grande collecte aura lieu les 28 et 29 mai au stade de Monterblanc, au profit de 3 causes caritatives (aider Ethan, jeune de Questembert à obtenir un fauteuil adapté à la randonnée, soutenir l'école de brousse de M'Bour au Sénégal et aider Bogou Diap, 4 ans, pour une opération du cœur à Dakar).

VIE CULTURELLE

Un espoir pour la FÊTE DE LA POMME 2021

Le Comité des Fêtes garde bien en tête l'organisation, le deuxième week-end d'octobre, du traditionnel rendez-vous de l'automne. Le Comité mettra tout en œuvre pour qu'une manifestation ait bien lieu les 10 et 11 octobre prochains et ce quelle que soit la forme qu'elle pourrait prendre. Le Comité compte sur vous pour retrouver toute l'équipe dans les meilleures conditions à cette date !

LA MEDIATHEQUE

♦ Les enfants des écoles se rendront à la médiathèque mi-mai pour voter pour le **Prix des Incorruptibles**. Retrouvez leurs livres préférés dans les coups de cœur sur le portail des médiathèques du Golfe.

♦ **Vendredi 28 mai à 20h30** (sous réserve de la levée du couvre-feu), **avant-première des Rencontres du cinéma européen**. Au programme, une sélection de court-métrages pour le festival.

Renseignements et inscriptions 02 97 53 11 74

ou mediatheque@mairie-sulniac.fr

RECENSEMENT DU PATRIMOINE BÂTI

Dans le cadre du label « Pays d'art et d'histoire » du territoire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, des volontaires sulniacais vont participer au recensement du patrimoine architectural de la commune. La mission consiste à relever les éléments et caractéristiques des bâtiments permettant d'identifier les époques de construction. Les observations se feront, de la voie publique par les volontaires, accrédités par le maire.

Merci de leur réserver un bon accueil !

ENFANCE, VIE SCOLAIRE et PERISCOLAIRE, JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Ouverture de l'ALSH de 7h15 à 19h

Le matin les enfants sont accueillis de 7h15 à 9h30

Le midi deux accueils : à 12h et 13h

Le soir le départ se fait entre 17h et 19h

Accueil des enfants les mercredis :

Les réservations, modifications et annulations sont à faire sur le portail famille jusqu'au mardi soir minuit de la semaine précédente. Après la date limite, l'effectif des animateurs étant déterminé par le nombre d'enfants, les réservations ne peuvent être acceptées que s'il reste des places.

Pensez à réserver vos **mercredis de mai**.

Pour plus de détails, consultez le site internet de la mairie : www.sulniac.fr

Pour tout renseignement concernant la vie de l'ALSH, contactez la directrice Nathalie HUBERT au 06 26 75 44 45

Les ECOLES préparent déjà la rentrée 2021/2022

Aussi faut-il déjà penser aux inscriptions ! Les 3 écoles scolarisent les enfants de la Toute Petite Section au CM2.

✓Ecole publique Jules Verne

Les pré-inscriptions par courriel ou par téléphone seront finalisées lors d'une rencontre et d'une visite dès que possible en fonction des conditions sanitaires. Ces pré-inscriptions permettent d'organiser les classes pour la rentrée.

Prenez contact avec la directrice Emmanuelle PHILIPPON au 02 97 53 22 36 (vous pouvez laisser un message) ou ec.0560491e@ac-rennes.fr

✓Ecole privée Sainte Thérèse

Pour les inscriptions et toute demande d'informations, prendre contact avec Jean-Jacques TUAL, chef d'établissement,

au 06 43 87 62 56 ou eco56.steth.sulniac@e-c.bzh

Consultez le site internet de l'école :

www.ecolesainttheresesulniac.com

✓Ecole privée Saint Jean-Baptiste au Gorvello

Contactez le chef d'établissement Jean-Jacques TUAL au 06 43 87 62 56 ou eco56.stjb.le-gorvello@e-c.bzh

VIE PRATIQUE

FRELONS ASIATIQUES : c'est le moment de les piéger et détruire les nids primaires !

Le nid primaire est souvent proche des habitations (abri de jardin, avancée de toiture, cabane, hangar, volière...) car il ne résiste pas aux intempéries. Au début, il a la taille d'un œuf de poule avec l'entrée placée en bas ; la reine est absente le jour, il faut alors **détruire le nid impérativement le soir** (écraser énergiquement le nid avec un objet contondant, l'enfermer rapidement dans un sachet, le décrocher puis le détruire). En cas de destruction d'un nid vide, la reine en reconstruira un très rapidement.

Le piégeage est capital entre mars et début juin : installez un piège adapté aux frelons asiatiques (notice disponible en Mairie, affichée à l'extérieur et consultable sur www.sulniac.fr).

Le recensement des nids en 2020 a conclu à une augmentation, l'action de chacun est essentielle pour éviter la progression du frelon asiatique.

Si vous hésitez à détruire le nid, contactez la mairie au 02 97 53 23 02 pour une intervention du service technique. **3**



TRAVAUX RUELLE DE LA GRANGE DU 05 AU 12 MAI 2021 CIRCULATION INTERDITE PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX

Afin de réaliser les travaux sur les réseaux électriques et téléphoniques alimentant le pôle santé, la ruelle de la Grange et le chemin piéton entre la médiathèque et le pôle santé seront fermés à la circulation, en voiture comme à pied ou à vélo, et le stationnement y sera interdit.

Utilisez les stationnements place de l'église, parking des écoles, parking René Cassin ou près de la salle Alice Milliat.

Merci de votre compréhension.

Incinération des végétaux interdite

Les brûlages par les particuliers et les professionnels sont interdits sur tout le département.

Il faut privilégier le compostage, le broyage ou le dépôt en déchetterie. Pour information, le **dépôt de déchets verts** est ouvert 3 fois par semaine à la ZA de Kervendras, face aux services techniques :

Lundi et mercredi de 17h à 18h et samedi de 15h à 17h

Toutes les dispositions y compris dérogatoires sont consultables sur l'arrêté préfectoral du 26/09/2019 affiché en Mairie ou accessible sur www.morbihan.gouv.fr

Autorisation de pénétrer sur les propriétés privées par des agents habilités de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et Auray Quiberon Terre Atlantique dans le cadre d'études préalables au contrat territorial de Bassin versant, de l'élaboration de stratégies territoriales bocagères et de la réalisation des profils de vulnérabilité conchylicole.

Pendant toute la durée des études à compter du 12 mars 2021.
Arrêté préfectoral affiché en mairie.

LA FIBRE OPTIQUE GAGNE DU TERRAIN

Vous pouvez suivre l'avancée du **déploiement de la fibre** sur la commune et vérifier l'éligibilité de votre logement sur la carte publique : <https://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

L'élitage : un enjeu pour tous

Propriétaires, pensez à vérifier et à élaguer si besoin vos arbres le long des lignes téléphoniques afin de faciliter l'installation de la fibre.

Élaguer régulièrement les arbres situés à proximité des lignes électriques et téléphoniques est indispensable pour assurer la qualité des réseaux et la sécurité des personnes et des biens.

Enédis réalise périodiquement des travaux d'élagage aux abords des réseaux électriques et intervient avec l'accord du propriétaire des arbres.

Les propriétaires des arbres ont la responsabilité de l'élagage des arbres situés sur leurs propriétés. Ils peuvent décider de faire intervenir une entreprise spécialisée, ou d'effectuer eux-mêmes les travaux après avoir réalisé une DT-DICT (déclaration de travaux) sur : <http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr> ou bzh-dict@enedis.fr en prenant toutes les mesures de sécurité.

Le bon conseil : un élagage régulier ! Enédis recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi, l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

♦ **CONSEIL MUNICIPAL** : prochaine réunion le Jeudi 20 mai à 20h

♦ **ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES** : dimanches 20 et 27 juin 2021

Les trois bureaux seront réunis à la salle des fêtes.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est le vendredi 14 mai 2021.

Inscription sur les listes électorales :

- **en ligne** à l'adresse suivante : www.sulniac.fr/infos_pratiques/demarches_administratives/elections. Les documents numérisés sont acceptés.

- **en mairie** : merci d'apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Merci d'informer la mairie (contact : Vanessa MARTINS en mairie ou sur vanessa.martins@mairie-sulniac.fr) si :

☞ vous avez déménagé à l'intérieur de la commune de Sulniac, merci de communiquer votre nouvelle adresse (fournir un justificatif de domicile) ;

☞ vous souhaitez faire modifier votre carte électorale (ajout ou suppression nom d'usage, etc).

Si vous quittez Sulniac, pensez à vous inscrire dans votre nouvelle commune.

Procurations

Nouveau : télé-procédure « Maprocuration » :

Depuis le 6 avril 2021, une nouvelle télé-procédure permet d'établir une procuration à partir du lien suivant : www.maprocuration.gouv.fr

Le mandant (personne absente le jour du vote) se connecte avec le télé-service « France Connect ». Son identité est alors pré-renseignée et n'est pas modifiable. Il doit indiquer son adresse électronique, sa commune d'inscription, son mandataire (c'est-à-dire la personne qui votera pour lui, nom de naissance, prénoms, date de naissance) et l'élection ou période pour laquelle la procuration est établie.

Une fois la demande enregistrée, il reçoit par voie électronique une référence d'enregistrement à 6 chiffres et lettres.

Il doit alors se présenter physiquement avec cette référence et un titre d'identité au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de son choix qui vérifiera son identité et transmettra la procuration à la mairie par voie dématérialisée.

A titre dérogatoire, en raison du contexte sanitaire actuel, chaque mandataire pourra disposer de deux procurations, y compris lorsque ces procurations sont établies en France.

Le mandant et le mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune.

Bénévoles pour les bureaux de vote

Nous sollicitons des volontaires **ayant reçu a minima une première dose de vaccin contre la COVID 19** pour la tenue des bureaux de vote et le dépouillement lors des **élections départementales et régionales des dimanches 20 et 27 juin 2021.**

Merci de contacter le service élections de la commune, Vanessa MARTINS au 02 97 53 23 02 ou sur :

vanessa.martins@mairie-sulniac.fr (de préférence) en indiquant vos disponibilités (jours et heures), votre téléphone et votre courriel.

Réalisation et impression Mairie de Sulniac - Distribué le 30 avril 2021.
Le Flash de juin sera distribué le 28 mai : **dépôt des articles pour le 19 mai.**